

Décisions de l'assemblée des délégués du 28 novembre 2024

L'assemblée des délégués du SEOD a pris connaissance de l'avancée de plusieurs dossiers et projets jeudi soir 28 novembre.

Les délégués ont accepté divers dépassements de crédits d'engagement et de crédits-cadres : 507'000 francs pour les travaux d'extension de la décharge, 196'000 francs pour l'achèvement de l'extension d'un cahier de la décharge, et 18'000 francs pour l'implantation des conteneurs semi-enterrés. Concernant la décharge, la première décision des délégués avait été prise en 2019 et portait sur un montant de 4,8 millions. Les dépenses supplémentaires sont notamment dues au renchérissement, à des améliorations et à une digue de retenue en chaille pour assurer la sécurité de la décharge. Le chantier bénéficie aussi d'une accélération. Il était prévu initialement durant 20 ans et il sera terminé en 2025. Pour ce qui est de l'extension d'un casier de la décharge, les 196'000 francs permettront d'augmenter le volume à disposition et donc les revenus à terme de la décharge. La pose des moloks a fait l'objet d'une première décision en 2016. L'augmentation est due au renchérissement et à des moloks supplémentaires notamment à Bassecourt.

La rénovation du Centre des déchets carnés de Soyhières a coûté 9000 francs de moins que prévu. Les délégués avaient accepté un crédit de 500'000 francs en 2022. A noter encore que 737'000 francs ont déjà été dépensés pour le futur Centre de collecte et de valorisation (CCV) et pour les écopoints, dont le budget total atteint 8,2 millions.

Concernant les diverses taxes, il n'y aura pas de modification malgré un déficit de 304'000 francs des déchets incinérables. Les communes recevront 40 francs par habitant de la part du SEOD, pour un montant total de 1,6 million. La situation financière du SEOD est notamment due aux revenus de la décharge à Boécourt, pour un montant de 4,8 millions. Les investissements prévus en 2025 se montent notamment à 4 millions pour le CCV et 200'000 francs pour des installations de capture de CO2 à la décharge de Boécourt.

Le CCV entrera en chantier début 2025 ; son ouverture est prévue à la fin de l'année 2026. Il bénéficiera des services d'une équipe auxiliaire destinée à favoriser la transition de personnes socialement et professionnellement fragilisées.